

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE JEUDI 24 AVRIL 2014**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 heures à la salle municipale, le jeudi 24 avril 2014, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchard, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour les points suivants :

- 1- Dépôt et acceptation des états financiers présentés par les Vérificateurs RCGT*
- 2- Notre participation au projet SEMER*
- 3- Engagement des ingénieurs pour dépôt de notre projet de la rue St-Louis au nouveau programme d'infrastructures municipales d'eau PRIMEAU*
- 4- Résolution pour dépôt de notre projet du Secteur de la Rue St-Louis au programme PRIMEAU*

80-04-2014

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2013 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Dépôt par la secrétaire-trésorière, madame Sylvie Dionne, du rapport financier pour l'année 2013 et du rapport du vérificateur externe Raymond Chabot, Grant Thornton ;

Lecture du rapport par monsieur Jocelyn Lavoie de chez Raymond Chabot, Grant Thornton ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le rapport financier annuel 2013 ainsi que le rapport du vérificateur soient acceptés.

Arrivée de messieurs Rémi Béchard et Philippe Roy.

81-04-2014

**MUNICIPALITÉ SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE – ADHÉSION COMME
PARTENAIRE FINANCIER AU PROJET DE LA SÉMER**

Reporté en mai

82-04-2014

**ENGAGEMENT DES INGENIEURS POUR DEPOT DE NOTRE PROJET DE LA RUE
ST-LOUIS AU NOUVEAU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
D'EAU PRIMEAU**

CONSIDÉRANT QUE notre projet du Carré St-Louis et de la Route 132 fera l'objet d'une nouvelle demande au programme PRIMEAU du MAMROT;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER RÉMI BÉCHARD,
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GHISLAIN DUQUETTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le conseil de la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière mandate la firme BPR – ingénieurs, pour donner un soutien technique à madame Sylvie Dionne pour le dépôt du projet et également pour répondre à toutes interrogations du MAMROT.

83-04-2014

DEPOT DE NOTRE PROJET DU SECTEUR DE LA RUE ST-LOUIS AU PROGRAMME «PRIMEAU»

CONSIDERANT le dépôt du projet »Distribution en eau potable, collecte et interception des eaux usées du secteur Carré St-Louis et de la Route 132 Ouest» au programme PIQM – Volet 1.4 le 5 décembre 2008, portant le numéro de dossier au MAMROT 555121 ;

CONSIDERANT QU'il y a lieu de redéposer le projet au programme d'infrastructures municipales d'eau – PRIMEAU – Volet 2 ;

**EN CONSEQUENCE,
IL EST PROPOSE PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD,
APPUYE PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
ET RESOLU UNANIMEMENT**

Que la municipalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière autorise la présente du projet «Distribution en eau potable, collecte et interception des eaux usées du secteur Carré St-Louis et de la Route 132 Ouest» au programme PRIMEAU – Volet 2.

Le conseil municipal autorise Mme Sylvie Dionne à signer tous documents pour donner effet à cette résolution.

Le conseil municipal confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

84-04-2014

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 19h40.

Rosaire Ouellet, maire

Sylvie Dionne, secrétaire-trésorière